

#### Sites SPIP d'établissements

## LES CONTRIBUTEURS

Seuls les auteurs déclarés par le responsable éditorial (le chef d'établissement ou le directeur d'école) peuvent accéder à l'espace privé du site, là où se définit le contenu du site public. Toute personne ayant un compte Toutatice peut être déclarée auteur sur le site.

Différents statuts peuvent être donnés à ces auteurs, selon l'étendue des droits associés.

## **DEUX TYPES D'AUTEURS**

La maquette du site est figée et certaines opérations de configuration ne peuvent être faites que par un webmestre académique, comme sortir le site du mode travaux ou valider ou non l'affichage du nom des auteurs d'articles. Pour demander une opération au webmestre, faire une demande via AMIGO.

Hormis ces opérations de configuration, toute la publication sur le site peut être réalisée par les administrateurs et rédacteurs déclarés.

#### L'administrateur:

L'administrateur peut faire toutes les opérations de publication sur le site, depuis la publication d'un article jusqu'à la suppression de tout les contenus. Il peut :

- définir l'identité du site : coordonnées de l'établissement, partenaires, etc,
- créer ou supprimer des rubriques, choisir celles qui apparaissent dans le menu de la page d'accueil,
- publier ou dépublier des articles,
- ajouter ou enlever des mots-clefs sur les articles et les rubriques.

Un administrateur est par défaut administrateur de tout le site. Il est possible de restreindre ses droits d'administration à une ou plusieurs rubriques. Il aura alors les droits de rédacteur sur le reste du site.

Les personnels de direction et les directeurs d'école sont automatiquement administrateurs du site de leur établissement.

### Le rédacteur

Le rédacteur peut rédiger des articles mais ne peut pas les publier en ligne. Il doit soumettre son article à un administrateur qui lui pourra le publier en ligne.

Ce statut peut ainsi être donné à une personne qui rédige ponctuellement un article, ou à un élève afin de pouvoir modérer le contenu avant publication.

janvier 2023 - F. Colaert

# **DÉCLARER DES AUTEURS**

Deux groupes Toutatice permettent la déclaration des administrateurs et rédacteurs du site. Les personnels de direction ou directeurs d'école peuvent à tout moment modifier la liste des personnes déclarées dans ces deux groupes. Les modifications sont effectives sur le site le lendemain.

## Afficher la composition des groupes

1. Ouvrir la gestion des groupes

recherche

du site

Sur le bureau Toutatice, cliquer sur l'application "Gestion des groupes" (uniquement pour les personnels de direction et directeurs d'école)



Rechercher les deux groupes : Dans le bandeau de gauche, cliquer sur l'onglet "Recherche avancée" et saisir "web" dans le champ de

Le groupe des Administrateurs et celui des rédacteurs

4. Cliquer sur le groupe souhaité. Selon votre choix, la liste des administrateurs ou des rédacteurs apparaît, comme

SPIP de l'établissement

Groupe

Gestion des groupes

Les groupes que je gère

Recherche avancée

web

Service SPIP de publication externe de

Service SPIP de publication externe de

l'établissement - Administrateurs

l'établissement - Rédacteurs

Mes groupes

Q



apparaissent.

janvier 2023 - F. Colaert 2/5

## Modifier la composition d'un groupe

Pour ajouter une personne au groupe ou en enlever une, cliquer sur le bouton L'écran ci-dessous apparaît :

Pour supprimer une personne du groupe Cliquer sur la croix en face de son nom 2. Valider Gérer la liste des membres du groupe Ces membres ont été ajoutés au groupe par un gestionnaire ou un gestionnaire dé égué; Nouveau membre Membre(s) Suppression Pour ajouter une personne ou un groupe vous devez effectuer une recherche dans l'annuaire Siminary Sides Childre (milestroproj) × Nom du membre Disposit Cident (placest) × CLG Collège Camille Claudel Organisation Descript Education Type de la Las Sinari Candina (plus ainai fij × Q Rechercher Stoper (Storigens (August) × Ajguter un groupe 🖸 5 éléments trouvés Pour ajouter une personne au groupe : Taper quelques lettres de son nom 2. Rechercher dans l'établissement ou dans toute l'académie. Ajout un personnel ou un élève Clerical Stendardor Schoolsed + 3. Cliquer sur Rechercher Charge Asser (mbage) 4. Le résultat de la recherche s'affiche, 2 éléments trouvés. cliquer sur le + en face du nom choisi Valider 5. La personne est ajoutée à la liste/ × 6 éléments trouvés, affichage de 1 à 5. 

Les noms des **Personnels de direction et directeurs d'école** n'apparaissent pas dans ces groupe car ils sont automatiquement déclarés administrateurs.

Il est inutile de les y ajouter.

Les modifications sont effectives sur le site le lendemain.

janvier 2023 - F. Colaert 3/5

# MISE À JOUR DES GROUPES D'AUTEURS

La déclaration des auteurs doit être maintenue à jour. Il faut retirer ses droits à un auteur lorsque son rôle prend fin, par exemple :

- · lorsqu'un auteur déclaré quitte l'établissement,
- lorsque un évènement pour lequel un enseignant d'un autre établissement a été déclaré rédacteur est passé,
- lorsqu'un projet de publication avec des élèves rédacteurs se termine.

Cela peut être fait à tout moment de l'année.

Par sécurité, une suppression automatique des auteurs qui n'appartiennent pas à l'établissement aura lieu chaque année fin septembre. Si un auteur d'un autre établissement doit toujours être auteur sur le site, il faudra le déclarer à nouveau.

# **COMPLÉMENT:**

# L'ADMINISTRATEUR RESTREINT

Une fois qu'un administrateur a été déclaré et que cela est pris en compte sur le site (le lendemain), il est possible de restreindre ses droits d'administrateur à une seule ou plusieurs rubriques. Il aura alors sur le reste du site uniquement des droits de rédacteur.

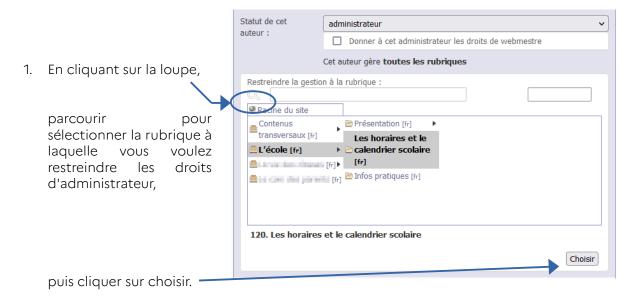
La procédure s'effectue dans l'espace privé du site et peut être réalisée par n'importe quel administrateur.



4. Dans la page qui s'affiche, cliquer pour modifier l'auteur



janvier 2023 - F. Colaert 4/5



Cette opération peut être répétée pour choisir plusieurs rubriques.

5. En bas de la page, ne pas oublier d'enregistrer.



janvier 2023 - F. Colaert 5/5